



**Ministère des Affaires
Étrangères et de la
Coopération internationale
République de Djibouti**

Examen National Volontaire : Pour une parfaite harmonie entre les objectifs du Plan national de développement de Djibouti et les Objectifs de développement durable (ODD).

Messages clés de la République de Djibouti

**Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable des Nations Unies
New York, Juillet 2022**



I. INTRODUCTION

Depuis l'adoption des ODD en 2015, Djibouti, a souscrit à l'esprit et aux principes de l'Agenda 2030 et a pleinement mis en œuvre les ODD, en les intégrant dès 2016 dans les priorités et objectifs de sa politique « **Vision Djibouti 2035** » et de ses plans quinquennaux de développement, dont la **SCAPE 2015-2019** et le **Plan National de Développement « Djibouti ICI (Inclusion, Connectivité et Institutions) » 2020-2024**.

II. ALIGNEMENT DES PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES ODD.

La SCAPE et Djibouti ICI possèdent un bon niveau d'alignement, à plus de 80%, avec les cibles des ODD. Sur les 107 cibles à prioriser, 55 ont été retenues pour Djibouti compte tenu de ses spécificités et de ses priorités en matière de développement.

53 des 55 cibles prioritaires sont bien alignées sur les priorités stratégiques du pays définies dans « Djibouti ICI ».

La mise en œuvre et le suivi des ODD à Djibouti se font à travers le mécanisme institutionnel en charge du suivi de la Vision 2035 et des plans quinquennaux de développement.

III. PROGRÈS MAJEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ODD PRIORITAIRES.

Dans le cadre du principe de ne laisser personne pour compte, Djibouti a enregistré d'importantes réalisations en faveur des groupes les plus vulnérables à travers :

La loi pour la promotion et la protection des droits des personnes handicapées et la création de l'Agence nationale des personnes handicapées (ANPH) ;

L'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation.



Avec la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Éducation 2010-2019 « **Cap sur la qualité** » et de ses plans d'action triennaux, d'importants progrès sont réalisés dans l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation.

- Entre 2015 et 2020, le taux brut de scolarisation a augmenté de 17,95% au primaire et de 15,41% au collège. La parité « Fille/Garçon » est de 0,87 au primaire et de 0,81 au collège en 2020.
- Ces progrès sont obtenus grâce à la scolarisation obligatoire et gratuite de 6 à 16 ans, la construction des écoles de proximité, le démarrage du préscolaire, des mesures incitatives pour les enfants des milieux et familles défavorisés, l'amélioration des contenus et des méthodes pédagogiques et des enseignants mieux formés.



Grâce aux stratégies nationales d'abandon total des MGF, la réduction de 22,4% de la prévalence chez les femmes dans la dernière décennie est significative.

- La loi portant « **Code de la famille** » de 2002 a permis de protéger les jeunes filles contre le mariage précoce et les femmes contre toutes les formes de violences conjugales (12,6% en 2019).

- En matière de prise de décision, le pourcentage des femmes parlementaires est multiplié par 2,5 et le nombre de femmes ministres a doublé depuis 2015.

La proportion de femmes aux postes de direction a doublé depuis 2017, à 24,8% en 2019.



83 535 ha.

En matière de gestion et protection des écosystèmes marins et côtiers, 40 hectares sont restaurés et 125 000 mangroves plantées sur 114 hectares. La superficie des aires marines protégées existantes est élargie de 42% en 2019, à



Dans le cadre de la préservation et restauration des écosystèmes terrestres, la superficie des sites importants pour la biodiversité terrestre a été étendue à 680 ha, avec 6 aires terrestres protégées à ce jour.

- L'aide publique au développement consacrée à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité a augmenté de 8,8 millions US\$ depuis 2017.



L'investissement direct étranger (IDE) a doublé depuis 2015, passant à 265 millions US\$ en 2018. L'accès à Internet est passé de 14,1% en 2015 à 24,8% en 2019.

IV. DEFIS MAJEURS

Malgré les progrès réalisés, la mise en œuvre et le suivi des ODD affichent des résultats mitigés dans plusieurs secteurs et rencontrent des lacunes tant dans l'appropriation et l'intégration des ODD dans les politiques sectorielles qu'en matière de disponibilité des données nécessaires.

La gestion des conséquences économiques de la pandémie du Covid-19 aggravées par les conflits dans la corne de l'Afrique constitue le plus grand défi des autorités publiques.